

Bonjour,

Si vous avez rédigé dans le passé un ou plusieurs articles pour MathémaTICE, vous pouvez leur conférer une licence, à choisir parmi les **cinq situations suivantes** :

1) *Cet article peut être librement diffusé à l'identique suivant la licence CC-by-nd*
<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/legalcode>

2) *Cet article peut être librement diffusé à l'identique dans la limite d'une utilisation non commerciale suivant la licence CC-nc-nd*
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/legalcode>

3) *Cet article peut être librement diffusé et son contenu réutilisé suivant la licence CC-by-sa* <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/legalcode>

4) *Cet article peut être librement diffusé et son contenu réutilisé pour une utilisation non commerciale (contacter l'auteur pour une utilisation commerciale) suivant la licence CC-by-nc-sa* <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/legalcode>

5) *Ne rien mettre pour rester dans le droit d'auteur classique.*